



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 24 : Initiatives prioritaires en matière de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

ÉTABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNÉES MONDIALE DES LICENCES DU PERSONNEL ET DES CERTIFICATS DES CENTRES DE FORMATION

(Note présentée par le Kazakhstan)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Il est proposé dans la présente note de mettre en place une base de données mondiale sur les licences du personnel et les agréments des centres de formation. L'initiative vise à répondre au besoin croissant d'un système de vérification unifié, d'accès international, dans un contexte où les activités aéronautiques transfrontières sont en augmentation.

La base de données contiendrait les licences délivrées par les autorités nationales de l'aviation (NAA) et les agréments qu'elles accordent aux centres de formation. En outre, les certificats délivrés par des autorités reconnues mondialement, telles que l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA) et la Federal Aviation Administration (FAA), pourraient également y être comprises. En mettant en place une plateforme de vérification normalisée et sécurisée, l'OACI peut contribuer à la reconnaissance mutuelle des qualifications et la réduction du fardeau administratif, et au renforcement de la supervision de la sécurité de l'aviation à l'échelle mondiale.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- demander à l'OACI d'élaborer les normes et spécifications techniques mondiales de systèmes interopérables de vérification des certificats du personnel aéronautique ;
- recommander la mise sur pied d'un groupe de travail spécifique relevant du groupe d'experts de l'OACI pertinent, chargé de concevoir le cadre d'une infrastructure numérique unifiée et les directives de mise en œuvre à l'intention des États membres ;
- encourager l'OACI à proposer une feuille de route par étapes pour la mise en œuvre mondiale de la base de données, qui intègre les enseignements et les meilleures pratiques des systèmes nationaux et régionaux déjà en place ;
- noter que le Kazakhstan est disposé à contribuer sur une base volontaire aux efforts de l'OACI, en lui offrant son expérience et ses capacités techniques dans la conception initiale et la validation d'un tel système de bases de données mondiale.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Chaque vol est sûr et sécurisé.</i>
<i>Incidences financières :</i>	Les incidences financières seront déterminées à l'issue d'une étude de faisabilité exhaustive.

Références :	Annexe 1 – <i>Licences du personnel</i> Doc 10184, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 7 octobre 2022) Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i> (GASP) Doc 9841, <i>Manuel sur l'agrément des organismes de formation</i> Doc 9750, <i>Plan mondial de navigation aérienne</i> (GANP) Règlements nationaux relatifs aux licences du personnel aéronautique
--------------	---

1. INTRODUCTION

1.1 Le secteur de l'aviation voit une hausse des activités transfrontières et de la mobilité du personnel, ce qui nécessite des systèmes fiables et internationalement reconnus pour gérer les qualifications du personnel.

1.2 Certains États ont établi des registres électroniques nationaux de licences, mais leur format et leur accessibilité ne sont pas harmonisés, ce qui limite la reconnaissance internationale et une vérification efficace.

1.3 L'Annexe 1 – *Licences du personnel* et les éléments indicatifs qui y sont associés mettent l'accent sur la nécessité d'une robuste surveillance des licences et de la formation, mais ces documents ne prévoient pas encore de mécanisme numérique pour la vérification entre États.

1.4 Une plate-forme mondiale unifiée permettrait un échange continu d'informations, améliorerait l'efficacité réglementaire et renforcerait l'intégrité de la supervision de la sécurité aérienne.

2. ANALYSE

2.1 La solution ici proposée consiste à établir une base de données mondiale décentralisée et sécurisée permettant la vérification en temps réel des licences du personnel aéronautique et de l'agrément des centres de formation. Ce système offrirait aux États un accès instantané pour vérifier la validité et le statut des certificats délivrés par d'autres États membres.

2.2 Le système permettrait la vérification en temps réel des certificats dans tous les États membres participants, la protection des renseignements personnels pour garantir la confidentialité, des formats standardisés de données basés sur les exigences de l'OACI et une capacité d'intégration avec les systèmes nationaux déjà en place.

2.3 La mise en œuvre se ferait par étapes, en commençant par la fondation, notamment l'établissement de normes et de spécifications techniques mondiales, la mise en place de l'infrastructure du système central, la création d'un cadre de gouvernance et la réalisation d'essais pilotes avec les États membres participants.

2.4 La deuxième phase mettrait l'accent sur l'expansion régionale par la mise en œuvre de l'ensemble des capacités opérationnelles, l'élaboration de programmes de formation et de soutien, et la mise sur pied d'un cadre exhaustif de vérification. La phase finale verrait le déploiement mondial et la réplique dans tous les États membres participants et l'application des caractéristiques avancées.

2.5 Le système permettrait de renforcer la sécurité grâce à une vérification immédiate de la validité et de l'état actuel des certificats, la mise à jour en temps réel des suspensions ou révocations, une détection et prévention de la fraude renforcées et un meilleur suivi de la conformité en matière de formation périodique.

2.6 Une meilleure efficacité opérationnelle serait réalisée grâce à une diminution marquée du temps nécessaire aux vérifications, la réduction de la charge administrative pour les autorités de l'aviation, des affectations simplifiées d'un État à l'autre et des coûts opérationnels moins élevés pour les compagnies aériennes et les exploitants.

2.7 La structure de gouvernance coordonnée par l'OACI pourrait inclure un comité directeur de la base de données mondiale composé de représentants des États membres, des groupes de travail techniques pour l'élaboration des normes, des programmes de soutien à la mise en œuvre et une surveillance de la conformité.

2.8 Ce cadre assurerait des procédures de vérification normalisées qui amélioreront la compatibilité, une confiance et coopération accrues entre les États, un meilleur partage de l'information pour les analyses sur la sécurité et une gouvernance mondiale renforcée de l'aviation.

3. CONCLUSION

3.1 La mise en place d'une base de données mondiale concernant les certificats du personnel représente une avancée importante pour la sécurité et l'efficacité de l'aviation internationale. Cette initiative relève des défis de taille dans les systèmes de vérification actuels et offre une assise sûre pour une coopération internationale renforcée dans la gestion du personnel de l'aviation.

3.2 Le système proposé offre de considérables possibilités d'améliorer la supervision de la sécurité, de réduire les coûts d'exploitation et d'accroître la mobilité du personnel.

3.3 Les technologies actuelles dans le domaine des bases de données et les capacités numériques toujours plus poussées du secteur de l'aviation créent les conditions optimales pour assurer le succès d'une telle initiative. Le besoin urgent de compter sur des systèmes de vérification améliorés et les avantages importants pour l'exploitation représentent une solide justification pour passer à l'action dès aujourd'hui.

3.4 L'Administration de l'aviation civile du Kazakhstan a accumulé une forte expertise en matière de systèmes de base de données pour l'aviation et se tient prête à se porter volontaire pour assurer la mise en œuvre mondiale de cette initiative cruciale. Grâce à son expérience nationale dans la mise en œuvre réussie de systèmes intégrés de gestion des certificats, le Kazakhstan a fait la démonstration de ses capacités techniques et des avantages opérationnels d'une infrastructure de vérification modernisée, et s'engage à fournir une expertise technique et des ressources pour appuyer cette initiative mondiale.